

# Bulletin

Janvier 2022

# municipal

SAINT  
MAIXENT  
DE BEUGNÉ

Votre Mairie ▾

Vie pratique ▾

À tout âge ▾

Découvrir la commune ▾



## À la une

## Accès rapides



# SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

*Le Charme d'une commune rurale*





## Madame, Monsieur, Chers concitoyens,



C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve cette année pour faire un petit point sur les activités de la commune pendant cette année 2021.

Malheureusement, notre année a encore été bien perturbée au niveau des activités associatives qui, vous le découvrirez dans ce bulletin, ont fonctionné au ralenti.

Malgré ce contexte morose, l'équipe municipale reste toujours mobilisée, et je l'en remercie, pour améliorer du mieux possible votre quotidien.

Dans ce souci, elle a travaillé pour la création d'un site internet (voir page de couverture) de votre commune. Celui-ci a vu le jour en juin dernier et vous pouvez retrouver à tout instant en vous connectant sur « [saintmaixentdebeugne.fr](http://saintmaixentdebeugne.fr) » des informations utiles sur la vie de la commune, mais aussi sur ses associations ou ses artisans. Vous pouvez même, à partir du site, faire une pré-réservation de la salle des fêtes pour vos soirées.

Grâce aux aides du département, la commune a pu refaire la route de Sezais qui dessert le nouveau lotissement et surtout créer une aire de stationnement au-dessus de la place de l'église. Je profite de ce bulletin pour remercier dans leur ensemble les riverains qui ont rapidement pris possession de ce nouveau parking pour garer leurs véhicules, améliorant ainsi la sécurité le long de la Grand'Rue. Et puis, il faut le reconnaître, c'est agréable de voir notre patrimoine culturel en valeur, sans voiture stationnée à ses pieds !

Le bâtiment de l'ancien presbytère a été entièrement remis à neuf et deux nouveaux appartements ont été créés durant cette année 2021, par l'entremise de nos artisans locaux, à savoir l'entreprise de menuiserie de Benoît Renoux et l'entreprise d'électricité-chauffage de Vincent Charrier. Des aides ont été obtenues pour la réfection de ce bâtiment, en particulier pour la rénovation énergétique de celui-ci. A ce jour, les quatre appartements sont occupés

En dehors de ces projets structurants, le conseil municipal a travaillé aussi sur la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (voir article dans ce bulletin) dont l'objectif majeur est de

planifier les actions des acteurs communaux dans la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Ce travail d'élaboration s'est fait en collaboration avec les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Je dois aussi vous informer, pour ceux qui ne le savent pas encore, qu'Isabelle Charbonneau, notre secrétaire de mairie depuis trente-huit ans, vient de prendre sa retraite au 1er octobre. Après toutes ces années au service de chacun d'entre vous et dans un profond respect de sa mission publique, elle obtient un repos bien mérité pour s'occuper d'elle-même et de sa famille. Je lui souhaite donc une longue et heureuse retraite (voir article dans ce bulletin).

Votre nouvelle secrétaire de mairie s'appelle Ludivine Malineau, elle habite sur la commune depuis 2011. Elle a travaillé en collaboration avec Isabelle pendant cinq mois et maintenant la voilà seul maître à bord pour répondre à vos questions, avec le même engagement qu'Isabelle.

Au mois de juillet, le conseil municipal a eu le plaisir de fêter l'anniversaire de notre première centenaire habitant depuis sa naissance sur la commune, à savoir Mme Pimparé de la Bruyère. Comme quoi il fait bon vivre à St Maixent de Beugné !

Pour 2022, le Conseil Municipal va poursuivre son travail, tout en restant à votre écoute. Pour cela, l'accent devrait être mis cette année sur la réfection des fossés à divers endroits de la commune, mais aussi sur l'acquisition d'un défibrillateur pour répondre aux normes de sécurité et sur le changement de la chaudière de la salle des fêtes. Et puis au gré des subventions que nous pourrions obtenir, nous essaierons de faire avancer les projets, que ce soit pour l'église ou pour la sécurisation du centre bourg.

Pour terminer, je vous souhaite, en mon nom et celui des membres du Conseil Municipal, une belle et heureuse année 2022. Que celle-ci soit pour chacun d'entre vous pleine d'espérance et d'amitiés.

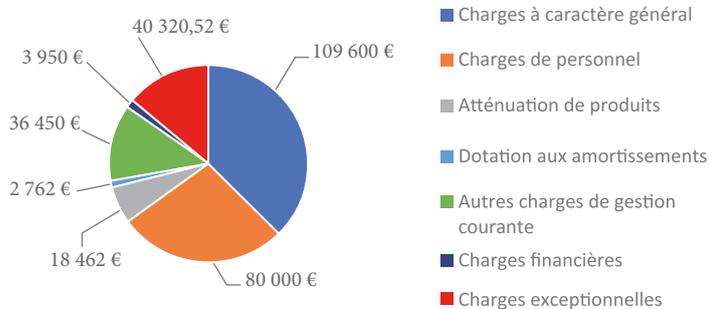
Bonne lecture !



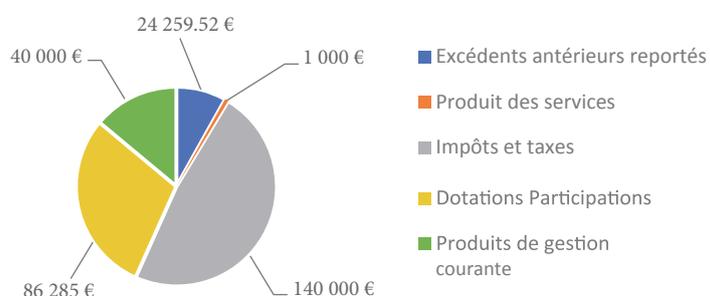
# LE BUDGET

## LE BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 291 544.52 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 291 544.52 €



### DÉPENSES INVESTISSEMENT 2021

	Reste à Réaliser	BP 2020
Déficit d'investissement		40100
Emprunts		18700
Dépôts et Cautionnements reçus	700	500
Logiciels informatique		6200
Participation à l'investissement Ecole Publique		2762
Travaux Eglise	3500	2600
Travaux sécurité Grand Rue	6400	10000
Achat terrain		
Chauffe-eau terrain de foot + logements		600
Travaux logements presbytère	64700	10000
Autres réseaux	5500	2000
Outillage atelier		1000
Travaux réserve incendie Fours	9800	2200
Travaux columbarium	11900	
Parking église + voirie rue de Sezais (plan de relance)		12000
<b>Total dépenses</b>	<b>102 500</b>	<b>108 662</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT 2021

	Reste à Réaliser	BP 2020
Virement Section de Fonctionnement		
Travaux investissement Ecole Publique		2762
Remboursement TVA		2000
Excédent Fonctionnement Capitalisé		67780
Travaux bâtiments subvention Région	15795	
Travaux bâtiments subvention Département	29950	11000
Travaux bâtiments subvention DETR	29075	
Emprunt		50000
Rembt Trame verte et bleue		2000
Dépôts et Cautionnements reçus		800
<b>Total recettes</b>	<b>0</b>	<b>226256</b>

# ÉTAT CIVIL



Ils se sont dit oui!



- BALLON Thomas et MINNEBOO Priscilla le 13 mars 2021
- TRANCHET Maxence et MENEY Agnès le 24 Juillet 2021
- MOREAU Jérôme et JEULIN Cyrielle le 6 novembre 2021



## Décès

Pas de décès en 2021

## Naissances

Pas de naissance en 2021 pour notre commune



## SYNTHÈSE DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

### CM du 12 janvier

- Décision d'un troisième chantier dans le cadre de l'opération 1000 chantiers du Conseil Général : la réserve incendie de Fauris (cofinancée avec Saint-Laurs).
- Décision de rénover le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.
- Dès février, embauche d'une nouvelle secrétaire de Mairie pour préparer le départ d'Isabelle Charbonneau, qui fait valoir ses droits à la retraite.
- Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde, suite à la formation par le SDIS de Mme le Maire et de deux conseillers municipaux.

### CM du 2 mars

- Explication du compte de gestion 2020 par Mme Xhaardt, Comptable aux Finances Publiques sur le secteur de Coulonges sur l'Autize, en charge de la supervision des finances de la commune. Adoption à l'unanimité. Le budget 2021 est également adopté à l'unanimité.
- Annonce d'un nouveau plan de relance du département : en projet, une aire de stationnement au cœur du bourg et des travaux de voirie.
- Ludivine Malineau, en stage de secrétariat à la Mairie, est présente pour succéder à Isabelle Charbonneau. Un temps de tuilage et des formations sont prévues pour préparer la succession.

### CM du 18 mars

- Choix unanime des entreprises pour la rénovation des deux logements au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère : Benoît Renoux et Vincent Charrier ont été retenus.
- Le site Internet de la commune, dont la conception a été confiée à Stendy Mallet, de Coulonges, est en bonne voie.
- Le chantier du columbarium est bien avancé (entreprises Chaigneau et Vergnaud).

### CM du 8 avril

- Vote des taux d'imposition pour 2021 (sans changement).
- Le projet d'aire de stationnement au-dessus de la place de l'église prend forme : la réalisation en est confiée à l'unanimité à l'entreprise Chaigneau qui a été efficace au cimetière.
- Confirmation du tuilage au secrétariat de Mairie entre Isabelle

Charbonneau et Ludivine Malineau.

- Travaux de voirie prévus par la Comcom.
- Retour sur la trame Verte et Bleue : la commune espère récupérer l'investissement effectué auprès de la Comcom puisque les opérations prévues se sont faites sur Saint Laurs...
- Embauche de Brigitte Coussot pour assurer les heures de ménage, suite à la démission de Chantal Fisch.

### CM du 6 mai

- Plan de relance du CD79 : la réalisation de l'aire de stationnement au-dessus de la place de l'église est confirmée ; des travaux de voirie sont âprement discutés.
- Les travaux du cimetière sont terminés ; la réserve à incendie de Fauris devrait l'être rapidement.
- Les travaux de voirie financés par la Comcom sont à l'étude.
- Un arrêté municipal a été voté pour lutter contre la dépose illégale de déchets auprès des conteneurs.
- Discussion sur le changement de la chaudière de la salle des fêtes, défectueuse.

### CM du 10 juin

- Transfert de la Trame noire, verte et bleue à Saint Laurs.
- Validation des devis du Plan de Relance du CD79 (CAP79).
- Suite de la discussion sur le changement de la chaudière de la salle des fêtes.
- Les travaux ont démarré dans les logements de l'ancien presbytère.
- Le site Internet de la commune est opérationnel, financé à 80% par la Préfecture.

### CM du 29 juillet

- Informations diverses.
- Vote unanime pour un prêt bancaire sur 15 ans pour financer les travaux.
- Terrain à vocation économique : validation de la parcelle à 8€ du m2.

### CM du 09 septembre

- Vote unanime de la participation financière annuelle aux écoles primaires, publique et privée, de Coulonges sur l'Autize.

- Travaux bien avancés aux appartements de l'ancien presbytère : il est procédé au vote des loyers (370 € et 390 €).
- Réflexion sur le contrat de location du photocopieur de la Mairie.
- C'était le dernier conseil municipal d'Isabelle Charbonneau après 38 ans de bons et loyaux services.

### CM du 14 octobre :

- Ludivine Malineau est dorénavant secrétaire de Mairie.
- Validation à l'unanimité du financement par un emprunt auprès du Crédit Agricole des travaux des logements du presbytère : 50000 € sur 15 ans.
- Discussion sur divers équipements nécessaires : chaudière de la salle des fêtes, défibrillateur, désherbeur à air chaud pulsé... et divers travaux à mener (débernage, réfection de chemins...).

- Les logements et l'aire de stationnement sont terminés.
- L'arbre de Noël est confirmé pour le 18 décembre.

### CM du 15 novembre

- Vote du tarif des caves-urnes du cimetière.
- Vote des subventions communales.
- Préparation de l'arbre de Noël du 18 décembre

### CM du 9 décembre

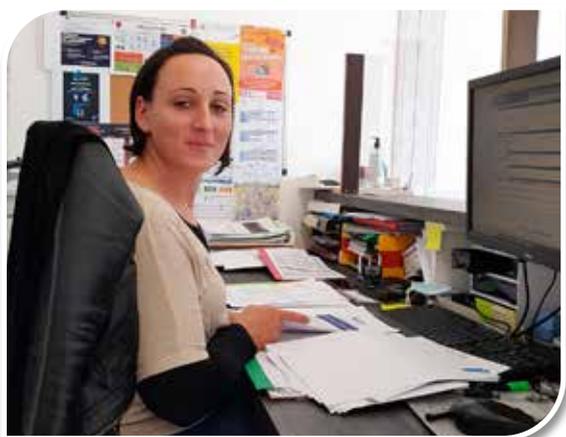
- Finalisation de la vente d'un terrain.
- Point sur le SIVOM.
- Bilan de la commission d'Appel d'offres pour le choix de la chaudière de la salle des fêtes et le défibrillateur.

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## Serge FOURDRAIN

Serge travaille sur la commune depuis 2004. Il est le spécialiste de la rénovation des bâtiments. Il s'occupe également de l'entretien des espaces verts, du terrain de foot, du cimetière...

Pendant encore quelques mois, car l'heure de la retraite approche ! Vous pourrez souvent le croiser au volant de son tracteur bleu.



## Ludivine MALINEAU

Ludivine est notre nouvelle secrétaire de mairie. Elle vient de remplacer Isabelle qui a pris sa retraite au 1er octobre (voir article dans ce bulletin). Ludivine a travaillé depuis le mois de mai avec Isabelle et depuis le 1er octobre, elle est seul maître à bord !

Elle est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie mentionnés dans ce bulletin.

## Brigitte COUSSOT

Brigitte a rejoint l'équipe communale en avril et effectue quelques heures de ménage toutes les semaines pour le nettoyage de la salle des fêtes, de la mairie, des sanitaires du terrain de foot et du bourg, ainsi que pour l'entretien des parties communes des logements de l'ancien presbytère.



# LA CCVG

## (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE)



### Plateforme publique de la rénovation énergétique

La Communauté de communes Val de Gâtine a mis en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique. Cette plateforme

a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers ou les professionnels.

En effet si, pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser son bien immobilier, des travaux de rénovation énergétique sont essentiels, ces mêmes travaux suscitent souvent de nombreuses questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou une mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation faut-il choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient le mieux à mon habitation ?

Par ailleurs, dès 2022, le nouveau dispositif France Rénov' d'aide à la rénovation énergétique, visera à faciliter le financement des travaux de rénovation énergétique pour les personnes en situation de précarité mais également à favoriser les bouquets de travaux, c'est-à-dire la réalisation de plusieurs travaux de rénovation en parallèle.

Pour répondre à toutes ces questions, le service public d'information et de conseil mis en place par la Communauté de communes Val de Gâtine est assuré par le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables). Vous pouvez y joindre directement un conseiller en énergie.

Pour bénéficier de conseils personnalisés, des permanences sont assurées sur le territoire du Val de Gâtine :

- Au centre cantonal de Coulonges sur l'Autize
- Au siège social de la Communauté de communes, à Champdeniers
- À la mairie de Mazières en Gâtine

Pour une première information ou une prise de rendez-vous lors d'une permanence, contactez le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

**RAPPEL IMPORTANT :** Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'État, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Ils ne cautionnent aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.

### Dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc).

En partenariat avec le centre instructeur de la communauté de communes et le SIEDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique.

Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
- Des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et l'affranchissement.



# SICTOM – RÉGIE DES DÉCHETS

« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS »



## LA FACTURATION DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DE VOS DÉCHETS

La facturation est faite au trimestre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (1<sup>er</sup> trimestre = facturation en avril, 2<sup>ème</sup> trimestre = facturation en juillet, 3<sup>ème</sup> trimestre = facturation en octobre et 4<sup>ème</sup> trimestre = facturation en janvier) et varie en fonction du nombre de personnes qui occupent le logement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisateur est redevable en fonction de son utilisation du service ; c'est ce que l'on appelle la redevance incitative. Concrètement, le montant de la facture est divisé en deux parties :

- **Part fixe** : qui correspond à l'abonnement et à l'accès aux services (collecte en porte à porte, collecte en apport volontaire et accès en déchetterie)
- **Part variable** : qui correspond au nombre de levées du bac vert à ordures ménagères (voir tarifs).

L'utilisateur est tenu de signaler tout changement de sa situation et au sein de son foyer avec les justificatifs nécessaires, dans un **délai maximal de deux mois** suivant l'évènement générateur, actant le changement.

La prise en compte des changements s'effectue selon la règle du *pro rata temporis*, c'est à dire en fonction de la durée d'utilisation du service :

- **Arrivée ou départ** : la facturation est faite au mois. Tout mois commencé est dû.
- **Naissance** : un bébé sera pris en compte à partir du mois qui suit sa naissance.
- **Décès** : la redevance cessera à compter du mois précédent le décès de l'utilisateur.

**Afin d'éviter tout retard de paiement,  
pensez à nous contacter pour mettre en place le prélèvement automatique trimestriel de vos factures.**

## LA COLLECTE DES DÉCHETS

### **NOUVEAU :**

à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la collecte des déchets en porte à porte (bac vert pour les ordures ménagères et bac jaune pour les emballages) se fera en alternance, une semaine sur deux conformément au calendrier de collecte joint au SICTOM Infos.

La collecte des déchets en points d'apport volontaire (accès aux colonnes de tri) concerne le verre et les papiers exclusivement. Ces colonnes de tri sont placées à proximité des lieux publics sur chaque commune.

La collecte en déchetterie est accessible via un badge magnétique, propre à chaque foyer, sur lequel l'utilisateur dispose de 20 passages par an avec la possibilité de le recharger de 5 passages supplémentaires gratuitement. Ce badge est à conserver d'une année sur l'autre et se recharge automatiquement tous les 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone  
au **05 49 06 81 45** ou par mail : [service.orduresmenageres@valdegatine.fr](mailto:service.orduresmenageres@valdegatine.fr) .

Retrouvez toutes les dernières actualités sur notre site internet : [www.valdegatine.fr](http://www.valdegatine.fr)



## CENTRE MUSICAL, ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE

Le Centre Musical, école de musique de la Communauté de Communes Val de Gâtine, a rouvert ses portes en cette saison 2021-2022 avec des effectifs en légère baisse. Cependant, après dix-huit mois de pandémie entraînant la fermeture du site et la poursuite des cours en visio une grande partie de l'année 2020-2021, cette reprise reste satisfaisante et nos cent-onze élèves sont heureux de renouer avec des conditions de travail presque normales.

La commune de Saint Maixent de Beigné est bien représentée au sein de la structure avec treize élèves, adultes et enfants, qui viennent chaque semaine au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges sur l'Autize prendre leur cours de musique.

Le 30 juin dernier, c'est dans notre commune de Saint Maixent de Beigné qu'eut lieu la fête du Centre Musical : une soirée musicale et conviviale sur le parking et sous les arbres du parc de la salle des fêtes. L'occasion pour les musiciens et leurs familles de se retrouver après ces mois d'isolement.



Le groupe des ados « Los Bolos »

L'équipe pédagogique est stable avec ses six enseignants qui se partagent les diverses disciplines proposées au sein de notre école : le piano, la guitare, la batterie, les flûtes, le saxophone, la clarinette, la formation musicale et l'éveil musical, cours proposé aux enfants dès 5 ans.

Nouveauté de taille à partir du mois de janvier 2022, l'ouverture d'une classe de violon ! Après des années de recherches infructueuses, nous avons trouvé un nouvel enseignant qui nous rejoindra donc en début d'année.

Enfin, l'idée de faire naître une chorale adulte au sein de l'école de musique se concrétise également pour janvier 2022.

Le violon vous intéresse ?  
L'envie de chanter vous taraude ?

Pour tous renseignements concernant les cours de musique et la chorale, n'hésitez pas à nous contacter : [centremusical.coulonges@valdegatine.fr](mailto:centremusical.coulonges@valdegatine.fr)



## LE FCJOA (FOOTBALL CLUB JEUNES ORÉE DE L'AUTIZE)

### LE BONHEUR EST SUR LE PRÉ DE L'ORÉE

Après deux saisons perturbées, la joie est de retour sur les terrains du FCJOA. Nos deux-cents jeunes licenciés ont retrouvé le chemin des entraînements et des matchs de l'Orée de l'Autize, encadrés par une équipe d'une trentaine de bénévoles. L'appui des clubs tuteurs est également important pour organiser chaque week-end une douzaine de matchs et plateaux. L'objectif est d'impliquer chaque club et d'utiliser l'ensemble des terrains.

Nos plus jeunes pousses U6 U7, nés en 2015 et 2016, sont encadrés par Pascal GEFFARD, dit Cali, chaque samedi matin à St Laurs. La bonne humeur de cette vingtaine de joueurs représente notre vivier.



Équipe U6 - U7

Les U8 U9 sont encadrés par Xavier AUDURIER, accompagnés de parents bénévoles, avec des entraînements le mardi soir à 18 h 30 à Beugné et des plateaux le samedi matin, à Ardin à domicile.

Les équipes de U11 sont managées par Samuel AUDURIER et encadrées par de jeunes éducateurs (Eliott, Tom, Romain), avec des entraînements le mercredi soir à Ardin et des matchs le samedi matin à Fenioux.

Thierry BEAUBEAU conduit les 3 équipes U13, avec Hugues AUDURIER. Deux entraînements sont organisés chaque semaine (mercredi après-midi et vendredi soir à Coulonges) et les matchs ont lieu le samedi à St Laurs et Coulonges.

Une entente est constituée depuis quelques années avec l'Avenir 79 pour nos U15, ce qui permet de disposer de deux équipes à onze. Les entraînements se déroulent à St Pompain les mercredis et vendredis soirs et sont conduits par Pascal MAURY et Corentin GERBEAU. Les matchs ont lieu à St Pompain et Villiers en Plaine.

Nos U17 sont encadrés par Kenan GIRARD et Adrien BABIN. Ils s'entraînent à St Laurs, les mercredis et vendredis et jouent leurs matchs au Busseau.



Équipe U11 Féminine

Le football féminin se développe également au sein du FCJOA avec plus de vingt licenciées qui constituent une équipe U11 U13, encadrée par Samuel AUDURIER et une équipe U14 U17, en entente avec Gatifoot, encadrée par Jérôme ROUGER. Leurs matchs se déroulent à Ardin. L'accueil de nouvelles joueuses demeure une priorité pour étoffer les effectifs et donner un élan à la section féminine, avec une première licence gratuite pour toute nouvelle joueuse.

Le club poursuit sa structuration pour offrir les meilleures conditions d'accueil à nos jeunes, tout en conservant l'esprit convivial et la joie de se retrouver pour porter les couleurs de l'Orée de l'Autize. Les équilibres demeurent toujours fragiles, l'équipe de bénévoles doit continuellement se renouveler et se renforcer. La réflexion sur l'embauche d'un salarié mérite d'être conduite pour marquer une nouvelle étape dans la progression du club et insuffler une nouvelle dynamique.



Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile

Des services pour tous.

à la carte

Ménage  
repassage

Aide à la personne  
(Toilette, préparation des repas,  
accompagnement...)

Téléassistance  
(Sérélia)

Aide  
administrative

Café partage  
(soutien aux aidants)

Transport

Garde d'enfants  
(+ de 3 ans)

Soins  
Hospitalisation à  
domicile

Présence  
24h/24

Le SAAD accompagne, à domicile, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (tout type de handicap) et les actifs dans tous les actes de la vie quotidienne. Le SSIAD permet aux personnes malades de rester à domicile en leur apportant les soins d'hygiène et de confort nécessaires, avec l'appui des professionnels de santé du secteur. Notre accompagnement repose sur des valeurs solides d'individualité, de respect, de liberté de choix et de garantie des droits.

Au-delà de l'aide et du soin à domicile nous vous proposons gratuitement :



- Le café partage : un lieu de convivialité à destination des aidants
- Les ateliers de prévention individuels autour de l'alimentation, l'activité physique adaptée, la mémoire et le lien social
- Les ateliers de prévention collectifs sur support numérique
- Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs.

**L'ACSAD a rejoint le Groupement Pluri Associatif (GPA) le 1er janvier 2021 permettant l'accompagnement des enfants ou jeunes adultes en situation de handicap.** Les équipes ont été formées à l'accompagnement des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle, de troubles du spectre de l'autisme et de troubles psychiques.

Notre objectif : vous permettre de vivre sereinement à domicile en garantissant votre bien être et votre autonomie au quotidien.

Contact :

ACSAD, Centre Cantonal, 20 rue de l'épargne  
79160 Coulonges sur l'Autize

05.49.06.a21.81

acsad.coulonges@orange.fr  
www.acsad.fr

Page Facebook : ACSAD

# DES INFOS DU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE



## **Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)**

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

## **Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR**

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis

d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

## **Les Gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire**

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

## **Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte**

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc.

Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.



Vue sur la retenue de la Roche-Poupard ; Source : « Site Internet les Zinzins de l'Espace » Montage photographique du lac de la Touche

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

### Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

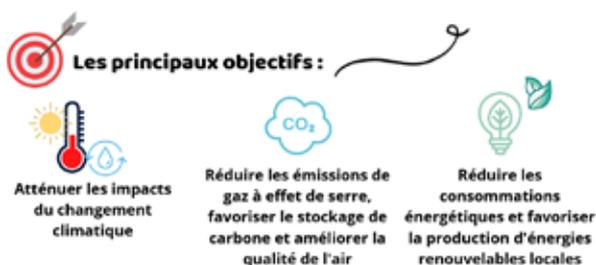
Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».



Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49  
pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

# LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE GÂTINE



**Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent !**

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Évolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation

des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie...).

En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en

Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

### Planifier pour maîtriser

D'Airvault à Coulonges sur l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants. L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.

Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc à une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concerne tous.

### Tous mobilisés !

Élus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes ... votre participation compte.

Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à **un questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !**

Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication, ... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine Rubrique « Nos missions »

→ Plan Climat Air Energie Territorial »

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

# L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BELLE ÉTOILE

Les écoles maternelle et élémentaire Belle Etoile ont été fusionnées pour la rentrée scolaire 2021-2022 et sont devenues l'école primaire Belle Etoile.

Pour cette occasion, une nouvelle directrice, M<sup>me</sup> Élora SAGORY, a été nommée pour remplacer l'ancienne directrice de la maternelle, M<sup>me</sup> Justine ROBIN, qui exerce toujours en maternelle, et l'ancien directeur de l'école élémentaire, M. Grégory SAUVE, qui a quitté l'établissement pour de nouveaux horizons.

En maternelle, M<sup>me</sup> Christine LOPEZ remplace M<sup>me</sup> Marion JACQUET.

En élémentaire, M. Nicolas RAUD a rejoint l'équipe pour effectuer la décharge de direction de M<sup>me</sup> SAGORY un mercredi sur deux ainsi que les jeudis et vendredis.

Afin d'inaugurer cette fusion, l'ensemble des classes travaille sur une thématique commune : l'Éco-école. Ainsi, par des projets divers, les élèves sont sensibilisés à la nature, l'environnement, les gestes éco-citoyens et la santé.

L'école accueille depuis la rentrée 2021 élèves répartis dans 8 classes allant de la PS au CM2 : 1 classe de PS, 2 classes de MS-GS, 1 classe de CP-CEI, 1 classe de CEI, 1 classe de CE2, 1 classe de CMI et 1 classe de CM2. Il y a également un dispositif Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) qui accueille 12 de ces élèves. Ce dispositif permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires ordinaires.

En janvier 2022, nous passerons à 206 élèves, grâce à l'accueil de 4 toutes petites sections dans la classe de PS.

Votre enfant est né en 2019 ?

C'est le moment d'inscrire votre enfant pour sa rentrée de septembre en petite section !

Pour cela, il suffit de se rendre à la mairie pour s'inscrire et de contacter ensuite l'école par téléphone au 05 49 06 11 78 ou par mail [ce.0790299W@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790299W@ac-poitiers.fr) en mai.

- **Exposition Franck Ayroles**



Exposition des œuvres de l'artiste peintre sculpteur, Franck Ayroles, au château de Coulonges

Les élèves de CP, CEI, CMI et CM2 de l'école Belle Etoile ont découvert l'exposition des œuvres de l'artiste peintre sculpteur, Franck Ayroles, au château de Coulonges. Ils ont voyagé dans un monde imaginaire coloré. Ils ont admiré, commenté ou dessiné les grandes silhouettes féminines, rondes ou longilignes, aux couleurs optimistes. Ils ont aimé les couleurs vives utilisées autant en peinture qu'en sculpture, les formes et les détails des vêtements. L'exposition a suscité beaucoup d'intérêt auprès des enfants. Après une déambulation au milieu des tableaux et des sculptures, ils ont été invités à croquer un détail de leur choix. Ce travail a été ensuite poursuivi en classe.

- **Sortie Histoire/Architecture le 17 septembre pour les CM**



Les élèves ont exploré le passé industriel du petit village de Faymoreau et son habitat spécifique façonné par l'activité minière. Sous la forme d'un parcours-jeu d'orientation en équipes, ils ont retrouvé sur chaque lieu (corons, jardins ouvriers, verrerie...) Un architecte du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Vendée. Celui-ci leur apprenait à observer les caractéristiques du bâti à l'époque de l'extraction du charbon. Ils ont ensuite choisi une photographie d'un élément architectural, ont recherché dans le village à quel bâtiment il correspondait. Puis avec des fusains ils ont croqué rapidement le bâtiment en question. Les croquis de tous les groupes ont été ensuite réunis et exposés devant le musée.



- **Sortie à Saint-Marc-la-Lande**

Le 4 octobre, les deux classes de MS/GS sont allées visiter l'exposition « Dentelles nomades » à Saint Marc La Lande.



Après la visite, les élèves ont participé à des ateliers artistiques, leurs productions ont été rapportées et sont affichées à l'école.



Tout le monde a ensuite repris le bus pour aller pique-niquer au pigeonnier de Pouzay, puis la journée s'est terminée par une randonnée jusqu'à Ardin, où le bus attendait les deux classes.

- **Sortie pédagogique pour les CMI et CM2 au Centre Minier de Faymoreau pour la Fête de la Science le 8 octobre.**

Les enfants ont visité l'exposition « Nuit » avec un jeu de piste conçu et réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle.



Le parcours ludique se faisait en trois étapes : Une nuit dans le ciel à la découverte du système solaire, de la Lune, des étoiles et de l'univers, Une nuit dans la nature quand le soleil se couche et qu'un autre monde s'anime (Qui sont les animaux nocturnes et pourquoi vivent-ils la nuit ?) et Une nuit de sommeil pour l'homme et l'animal. Puis ils ont approfondi leurs connaissances sur les animaux de la nuit en expérimentant en direct le principe du sonar des chauves-souris. Ils ont ensuite modélisé le système solaire (planètes à modeler, jeux) et construit une carte du ciel avec les médiateurs du centre minier. Le pique-nique du midi avait la particularité d'être « zéro déchet » et s'inscrivait dans un projet « éco-école » sur le développement durable.

- **La Grande Lessive**

Des oiseaux se sont installés dans le parc !

Le jeudi 14 octobre, l'école Belle Etoile a participé à la « Grande Lessive », une manifestation mondiale pour promouvoir l'art. Lors de cette édition, ce sont les oiseaux qui nous ont inspirés.



Cette année, nous avons exposé au parc du château, avec quelques classes du collège, l'espace enfance et jeunesse, l'EPHAD. Un très beau projet, le temps d'une journée.



Chaque classe a ainsi pu en profiter pour se promener dans le parc et admirer les œuvres de chacun. Beaucoup de curieux ont pu y jeter un œil, en passant par hasard ...

# L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

À l'École Notre-Dame cette année, les classes travaillent sur tous les espaces : les astres, le repérage dans l'espace, les plans, l'espace des possibles (ce que j'aimerais faire, mes talents), l'espace virtuel, les grands espaces.

L'École Notre Dame : un lieu où chacun peut se sentir bien comme il est et grandir en harmonie.

L'École Notre Dame est soumise à une double appartenance :

- l'Éducation Nationale : en tant qu'établissement sous contrat d'association avec l'État, ce qui garantit la mise en œuvre des objectifs officiels d'enseignement et d'éducation ainsi que la qualification du corps enseignant.

- l'Enseignement Catholique : en tant qu'établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine, ce qui définit notre caractère propre. À ce titre, dans la diversité d'opinion des élèves, des familles et des personnels, l'école entend aider l'enfant à trouver sens à sa vie en prenant pour référence les valeurs données par l'Évangile.

Notre projet éducatif insiste sur la place de l'élève au cœur du système éducatif,

L'équipe enseignante est vigilante sur le fait de respecter chacun dans son rythme d'apprentissage et ainsi de tout mettre en œuvre pour la réussite de tous.

L'École Notre Dame est animée par deux associations une APEL et un OGEC, le tout coordonné par le chef d'établissement.

Infos pratiques

Ouverture 8H50 12H 13H30 15h45

Coordonnées : tel 05 49 06 26 74 mail notredame.coul@wanadoo.fr

Adresse Facebook école notre dame coulonges

Chacun peut venir visiter l'école quand il le souhaite grâce au lien suivant

<https://view.genial.ly/601927e5edea170d2af284ad/interactive-content-ecole-notre-dame>

Présence du chef d'établissement le mardi matin et jeudi et vendredi après-midi



Sortie au marché pour les CE, Cross avec le collège de Benet pour les CM, école dehors des Maternelles

## LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU EN 2021...

près des premiers mois encore perturbés par la COVID, les élèves et l'équipe éducative du Collège Henri Martineau ont vécu une année scolaire dans des conditions plus favorables, tout en conservant un certain nombre de mesures sanitaires contraignantes : pas de brassage, port du masque et gel hydro alcoolique, service de restauration sous haute surveillance !

Et puis l'année scolaire 2021-2022 a débuté et la situation s'est encore un peu allégée avec un retour des enseignants dans leurs classes au bout de quelques semaines et

une circulation des élèves dans l'établissement revenue à la normale, ou presque : il leur est à nouveau possible de se dégourdir les jambes en allant d'une salle à l'autre entre deux cours !

Alors bien sûr, sorties et voyages n'ont encore pu avoir lieu, il a fallu s'adapter aux circonstances et par exemple, les professionnels venus pour le Forum des Métiers à l'intention des troisièmes ont rencontré des classes entières, sans mélange, sur une unique matinée plutôt que des petits groupes

constitués : chaque classe a ainsi vu trois acteurs du monde économique (technicien en développement durable, pharmacien, éducateur sportif, gendarme, informaticienne, maître d'œuvre ou autres), certains élèves y trouvant la motivation pour leur future orientation. De nombreux projets ont tout de même été menés, dans les différentes disciplines (comme le travail d'une classe de cinquième avec un groupe de jazz en résidence) ou de manière transversale, sous la houlette des personnels de santé et de vie scolaire.

# LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU EN 2021...

A l'issue de leur scolarité, les élèves de troisième se sont répartis entre Seconde Générale et Technologique, Seconde Professionnelle ou Apprentissage et 90 % d'entre eux ont obtenu leur Diplôme National du Brevet. Juste avant cela, ils avaient profité d'une journée-détente sur notre commune, venus à pied du collège pour un pique-nique et une séance de volley sur le stade !

A cette rentrée (faite en musique !), comme chaque année, les sixièmes ont fait une journée d'intégration, dans le parc de Villiers en Plaine cette fois-ci, bien utile puisqu'ils n'avaient pu bénéficier ni des Portes Ouvertes de l'établissement ni de la traditionnelle rencontre CM2/sixièmes pour se faire à leur nouvelle organisation.

Pour gérer les quatre-cent-cinquante élèves à peu près, répartis dans dix-sept classes, l'équipe reste stable, avec l'arrivée cependant de nouveaux

personnels, quelques enseignants, CPE et Secrétaire. Des transformations sont en cours sur les bâtiments : création d'un futur foyer des élèves et par conséquent déplacement des bureaux



de la vie scolaire et aménagement de leur accès pour les personnes à mobilité réduite... Et le préau tant attendu pour les jours de pluie !

Parallèlement à l'enseignement des différentes matières et aux dispositifs de soutien des élèves toujours en place (SOS et Devoirs faits), sans parler des activités sportives nombreuses proposées aux adhérents



de l'UNSS le mercredi après-midi et sur la pause méridienne (après des mois d'impossibilité de pratique sportive), les projets pour l'année sont nombreux : citons la mise en œuvre du Conseil de Vie Collégienne (CVC) ; l'inscription de l'établissement dans la démarche phare pour lutter contre le harcèlement scolaire ; une sensibilisation des enfants aux risques des addictions, aux écrans particulièrement ; un partenariat avec le CAUE pour des sixièmes intéressés ainsi à l'architecture locale...

Les élèves n'auront donc cette année encore pas le temps de s'ennuyer !

## Vie associative

# L'AMICALE

L'Amicale est l'association de théâtre communale. Elle n'est pas seulement réservée aux acteurs ou aux habitants de la commune. Toutes les personnes qui souhaitent participer aux activités de l'association sont les bienvenues. Malheureusement depuis deux années consécutives, les activités sont très maigres. Pour l'année 2021 nous nous sommes réunis au mois de septembre lors de l'AG. Cette journée nous a permis de nous retrouver et de déguster un pique-nique tous ensemble.



Pour que l'association puisse fonctionner correctement, il nous faut quand même monter sur scène.

Après discussion entre les acteurs qui étaient présents lors de la saison 2020, une majorité a souhaité remonter sur les planches en 2022. Les séances auront lieu au mois de mars avec la traditionnelle soirée de fin de théâtre qui aura lieu le dernier week-end. Avant ce mois de mars il y aura l'AG le 15 janvier. Pour le moment aucune autre activité n'est prévue en 2022. Bien évidemment ce programme reste à voir en fonction de la situation sanitaire.

# LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année s'est déroulée sans notre assemblée générale et sans notre traditionnel banquet. Crise sanitaire oblige.

Le bureau et les anciens ont décidé d'ouvrir leur association à de nouveaux membres ; déjà quelques-uns nous ont rejoints depuis deux ans.

Cette ouverture s'oriente vers les personnes qui souhaitent œuvrer pour le devoir de mémoire des morts pour la France, suite au décret du Conseil d'État du 25 mars 1997. Peuvent être soldats de France :

- Tous ceux et celles qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat ou issus de la conscription.
- Les sapeurs-pompiers.
- Les forces de police.
- Les militaires en activité.
- La Croix-Rouge.
- La Protection civile.
- Les élus.
- Tous les citoyens, toutes les citoyennes qui respectent la mémoire combattante.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, merci de contacter le Président de l'association locale, Patrice Royer au : 05 49 06 13 73.

## Les membres du bureau :

Président : Patrice ROYER

Vice-Président : Jean RENOUX

Secrétaire : Jacqueline MICHAUD et Francis GIRAUD

Trésorier : Benoît RENOUX

Notre 8 mai s'est déroulé en comité restreint avec juste un dépôt de gerbe au monument aux morts.



Mais le 11 novembre, enfin, nous avons pu organiser un rassemblement comme avant la pandémie : prière à l'église, défilé et recueillement au monument aux morts de la commune. Plus de cinquante personnes étaient présentes alors pour commémorer la fin de la guerre 1914-1918. Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, a clôturé cette manifestation.

Notre assemblée générale se déroulera mi-février à la salle des associations : en attendant, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2022.

# LA BEUGN'AISE

Dans le cadre de l'information municipale, la Beugn'aise est heureuse de vous informer qu'elle existe toujours ! Malgré les deux années passées dans l'incapacité de vous offrir des événements, elle s'efforce de maintenir ses activités.



L'année 2021 a été compliquée mais nous avons néanmoins réussi à maintenir le 14 juillet, offrant aux enfants des animations et des jeux de cartes et de palets à tous les autres. Ce qui nous a permis le temps d'un après-midi de nous revoir dans la convivialité et la bonne humeur.

A l'heure où nous vous écrivons cet article, nous sommes en pleine préparation de notre repas dansant qui nous l'espérons aura lieu le 20 novembre et surtout nous permettra de nous retrouver sous le signe du vin nouveau.

Nos missions ne s'arrêtent pas là, car l'année 2022 (si elle est plus sympathique) nous réserve plein d'espoirs sur des événements à venir. C'est pourquoi nous envisageons :

- notre assemblée générale le 13 février.
- Le ramassage des déchets dans la commune le 3 avril conjointement avec d'autres associations.



- Le 14 juillet où les jeux d'enfants et le palet seront à l'honneur.

La Beugn'aise vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2022 et vous dit :

« A Beigné on est Beugn'aise ».

Néanmoins, notre activité prioritaire sur l'année à venir reste le retour de « la caisse à savon », événement important pour notre commune par le dynamisme exceptionnel qu'elle va apporter.

La caisse à savon est prévue le 13 août (toutes les personnes volontaires pour nous aider seront les bienvenues !).



Pour conclure, ces deux dernières années étaient plutôt compliquées pour le monde associatif mais nous vous le redisons, l'année 2022 reste pleine d'espoirs pour retrouver la joie de vivre ensemble et le désir de créer de bons moments conviviaux.

## LE CLUB DE LA GAITÉ

La traditionnelle poule au pot du mardi gras fut le 25 février 2020 notre dernière activité jusqu'à aujourd'hui. La pandémie de la Covid 19 nous tombait alors dessus.

Le bureau de l'association se réunit tout de même afin d'envoyer les vœux à tous les adhérents et de souhaiter l'anniversaire des plus de 90 ans, poursuivant ainsi la coutume du club et faisant en sorte de garder le contact.

C'est ainsi que le 8 février 2021 Madeleine Pimparé recevait une carte d'anniversaire et une fleur pour ses 100 ans : impossible de nous rassembler autour d'elle, pas plus que nous n'avions pu le faire pour Odile Charrier l'année précédente en raison du confinement.

Mais la famille de Madeleine a convié les adhérents du club et tous ses amis le 24 juillet pour la fêter dignement autour d'un apéritif copieux et festif.

Odile était présente et nos deux centenaires ont pu se retrouver et échanger avec bonheur.



Après un an et demi sans activité, le contexte sanitaire le permettant, nous avons pu nous rassembler lors de l'Assemblée Générale pour un temps convivial de partage de la bûche de Noël à la mi-décembre.

L'association est bien sûr ouverte à tous.  
Renseignements à la Mairie.

**Nos disparus**

Nous enregistrons cette année plusieurs départs pour l'au-delà.

Marcel Couton nous a quittés à Niort en juin 2021 à l'âge de 95 ans.

Marcel, bien connu dans la commune par son métier de cordonnier, travaillait devant la grande baie vitrée de son atelier. Les enfants, rentrant de l'école, lui faisaient « coucou » et l'observaient dans ses gestes précis.

Il était en même temps mandataire en assurance agricole et relevait les compteurs électriques. Il était passionné par la pêche : il y partait tôt et les enfants qui attendaient le car pour le collègue se pressaient autour de lui à son retour pour observer ses poissons.

En se mariant avec Simone, il avait quitté la commune pour la région niortaise, sans jamais complètement abandonner son village.

Madeleine Michaud, née en 1930 à Xaintray, a rejoint en septembre son époux Pierre, décédé l'an passé.

Elle avait travaillé la terre auprès de son mari dans la ferme familiale de Xaintray avant qu'ils ne prennent leur retraite à Coulonges.

Très discrète, elle a vécu beaucoup de joies et surmonté de difficiles épreuves. Elle aimait jouer aux cartes et appréciait les rencontres du club pour passer un bon après-midi avec ses amis.

Et notre centenaire, Odile Charrier, a quitté ce monde le vendredi 5 novembre.

A Dieu Odile ! Votre investissement dans la paroisse pour accompagner les chants liturgiques a marqué les familles. Votre présence à l'harmonium rassurait dans les moments heureux ou tristes.



De même, vous avez présidé ce Club des Aînés de la commune pendant onze années avec dynamisme. Vous apportiez votre force et votre joie de vivre à tous les compagnons.

Aussi, de tout cœur, merci Odile et reposez-vous bien auprès du Père.

## L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA) « LA FRATERNELLE »

La pratique de la chasse, par les vingt-huit sociétaires de l'ACCA, sur notre territoire de six cents hectares reste comme de coutume raisonnée et conviviale.

Cette première moitié de saison se déroule sous de bons auspices, un cerf et un chevreuil ont été prélevés lors de la première chasse et le sanglier est présent mais pour le moment plus rusé que nous... La chasse du lièvre, deux journées, a permis à dix fins tireurs d'accrocher ce beau gibier à leurs tableaux de chasse.

Notre projet de réintroduction d'une population de Faisans Communs sauvages suit son cours. La chasse de ce gibier est toujours suspendue, les efforts de régulation des prédateurs et d'aménagement du milieu se poursuivent. Grâce à l'implication d'agriculteurs, une demi-douzaine de parcelles est encore dédiée à des cultures à gibiers et les piégeurs, parfois même non-chasseurs, œuvrent sans compter leur temps à la régulation des prédateurs. Que tous en soient vivement remerciés.

Tous ces investissements, aussi bien financiers qu'humains, portent leurs fruits : le comptage de coqs faisans réalisé au printemps 2021 montre une augmentation de la population, le résultat dépassant maintenant les quatre coqs aux cent

hectares et quelques compagnies de faisans ont pu être observées cet été.

Une barre d'effarouchement, appareil servant à faire fuir les animaux devant les faucheuses, est toujours mise à disposition des agriculteurs de la commune par « le Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique des Vallées Autize-Egray ».



Comme presque tous les ans, de nouvelles plantations de haies auront lieu en début d'année sur des terrains de Julien Marais ainsi que de Roger et Lalou Mignot.

Ces actions d'aménagement de l'environnement et de protection des espèces démontrent une fois de plus l'utilité des chasseurs dans la préservation de la biodiversité.

Au plaisir de vous voir bientôt parmi nous, pour chasser, nous accompagner, planter une haie ou compter des faisans !

Très bonne année 2022 à toutes et à tous !

Contact : Roger MIGNOT (Président) 05 49 06 21 94

# L'AS DE FOOT



L'année 2021 se termine alors que tous ont pu reprendre le sport (jeunes et moins jeunes) après quasiment deux années sans pratiquer cette passion à cause du virus que tout le monde connaît et qui a déstabilisé le monde entier et par conséquent le bénévolat aussi. Car, il ne faut pas se le cacher, les habitudes ont changé durant cette période et certains ont choisi d'arrêter leur investissement au sein du club : nous tenons à les remercier du travail accompli durant les années passées.

D'un point de vue festif, le club va prévoir des manifestations au fur et à mesure de l'année mais sans certitudes.

Une chose est sûre, nous prendrons du plaisir à vous revoir sur nos différentes manifestations au stade ou à la salle. D'ailleurs, pour le stade, nous allons mettre un coup de neuf à la buvette, aux poteaux et aux mains courantes, avec l'aide des partenaires possibles.



Au point de vue sportif, la reprise n'est pas très simple car l'effectif est restreint et les blessures plus nombreuses.

Au niveau des jeunes, le club de l'Orée se porte bien avec environ 220 jeunes pour la reprise début septembre. Nous accueillons sur notre stade la catégorie des U8-U9 qui viennent s'entraîner le mardi soir et le samedi matin (soit en plateau soit en entraînement).

Tous les membres de l'AS Saint Maixent de Beigné vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Dates à retenir : nous voyons au jour le jour. Pour le moment, le bureau a fixé comme manifestation sa traditionnelle soirée bière qui aura lieu les vendredi 4 et samedi 5 février 2022.

Composition du bureau

Président : MICKAEL CHATELLIER (06 03 18 71 31)  
mickael.chatellier0534@orange.fr

Vice-Président : FRANCK BERNARD

Trésorière : Laurine CHEVALLEREAU

Secrétaire : Manon THOMAS



# LA GYM

Photos datant du mois de mai 2020. Découverte du bungee bump avec Maud en extérieur pour faire face aux obligations dues aux mesures sanitaires.

Nous avons repris nos activités de fitness challenge chorégraphiées de bodyzen mais sans contact physique pour le moment.



Maud a dû s'adapter comme tous les autres éducateurs sportifs aux contraintes de la profession en raison de la crise sanitaire. Elle s'est engagée sur la formation « courir sport santé » et aussi « marche active » et prépare un examen qui permettra ensuite au club de proposer des activités d'extérieur avec les bungee bump et des programmes adaptés et bien conçus pour apprendre à pratiquer la course à pied et la marche active.



Notre club est heureux d'accueillir environ 90 adhérents sur le canton de Coulonges sur l'Autize en ces temps difficiles pour tous ; la reprise se fait tranquillement grâce au PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Nous avons une augmentation de nos effectifs d'environ 10 adhérents.

Nous remercions les municipalités du Canton et le SIVOM qui continuent à nous prêter les salles des fêtes et la salle OMNISPORTS pour pratiquer nos activités sportives dans le respect des consignes sanitaires.

Les masques sont encore obligatoires dans la zone d'accueil. Mais nous pouvons travailler sans masque avec plus d'intensité cardio-respiratoire et avoir une pratique physique plus intensive dans le respect de la distanciation sociale.

Le gel hydro alcoolique est fourni par le club et obligatoire à l'entrée du cours.

La liste de présence est tenue par la référente Covid-19.

Nous accueillons des groupes de 20 à 30 personnes le lundi soir à la salle des fêtes de St Maixent de Beugné ; le mercredi soir à la salle omnisports de Coulonges (horaires : 18h00-19h00 // 19h15-20h15 // 20h30-21h30).

Le jeudi après-midi de 17h15 à 18h15 nous proposons une séance sportive « Bien vieillir » ouverte aux jeunes retraités et aux personnes disponibles en journée à Coulonges sur l'Autize à la salle omnisports proche du collège. Pour venir la préinscription au 06.30.70.87.78 ou [gymloisir79@gmail.com](mailto:gymloisir79@gmail.com) est obligatoire même pour faire une séance gratuite car nous devons connaître les effectifs avant le début du cours.

Il reste des places, vous pouvez vous inscrire en cours de saison sportive.

### **Le bureau du club Gym Loisir**

Présidente : Nicole Lafontaine - Saint Maixent de Beugné  
 Trésorière : Michelle Caquineau - Saint Maixent de Beugné  
 Secrétaire : Liliane Courtin - Saint Laurs

Pour tout renseignement sur les séances tel : 06.30.70.87.78  
 Possibilité d'envoi de documents par mail : [gymloisir79@gmail.com](mailto:gymloisir79@gmail.com).

Tarif de la cotisation annuelle tout compris : 82 euros pour un ou 2 cours par semaine pour 35 semaines sur une saison sportive.



La Licence fédérale FFEPGV nous coûte 27 euros, elle est comprise dans le tarif de cotisation et elle inclut l'assurance sportive, le service juridique et la SACEM pour la musique. (Forfait non remboursable, paiement possible en trois fois sans frais)

# BEUGNÉ PATRIMOINE



L'année 2021 aura permis aux membres de l'association de se retrouver à plusieurs reprises pour œuvrer ensemble à l'embellissement de la commune, même en semant des fleurs...

La maçonnerie de la pompe d'entrée de bourg a été achevée et la pompe remise en état de fonctionnement ! Le puits du terrain de sable a été restauré et repeint, la borne Michelin aussi.



Les ponts de Livrnière et du Fief ont retrouvé une nouvelle jeunesse et le lavoir de la Bazinière est en cours de rénovation.



Les statues du Calvaire ont été démontées pour passer au sablage et à la peinture, grâce au concours gracieux de Pascal Brineau, habitant de la commune et gérant de la BSM.C à Coulonges. La croix, quant à elle, a été refaite par Benoît Renoux, la poutre étant offerte par les Bois du Poitou. Si le calvaire n'est pas réinstallé à l'heure où vous lisez ce bulletin, il le sera bientôt...



Sur nos chantiers, les ouvriers pleins de bonne volonté sont à chaque fois nombreux et vivent de bons moments de convivialité, annoncés dorénavant par des banderoles aux entrées de bourg.



Cette année a aussi permis à l'association de récolter des fonds pour ses actions en assurant la buvette-restauration lors de la fête de l'École de Musique qui s'est tenue sur le grand parking de la salle des fêtes de Saint Maixent de Beugné en juin. Une réussite pour tous !

Si vous aimez travailler (au grand air !) et que vous avez envie de participer à l'embellissement de la commune, n'hésitez pas à adhérer à « Beugné Patrimoine » ! En attendant : bonne année 2022 !



(Renseignements à la Mairie ou sur le site Internet)

# Boutique Solidaire



Après une année 2021 perturbée par la pandémie et ses confinements, la boutique solidaire du Secours Catholique a repris ses activités et rouvert ses portes à tous. Depuis, l'équipe de bénévoles est heureuse de vous y accueillir et réceptionne vos généreux dons.

Nous remercions tous les bienfaiteurs qui, soit par leurs dépôts, soit par leurs acquisitions, agissent envers les personnes dans le besoin.

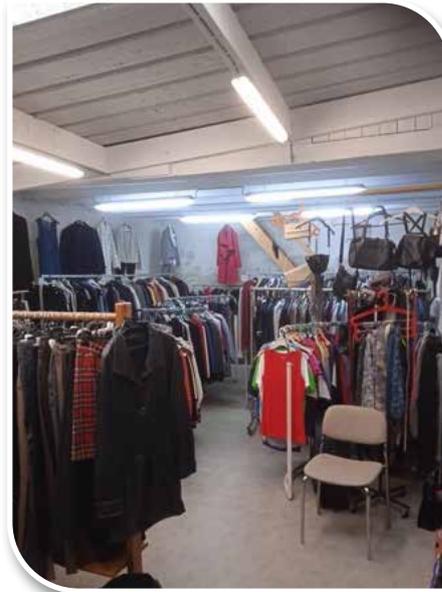
En plus des deux braderies annuelles, une au printemps et une en automne, l'association organise une loterie d'enveloppes gagnantes sur le marché de Noël : par ces actions, nous protégeons aussi notre environnement.



Les bénéfices générés aident et soutiennent des voyages ou vacances pour ceux qui ne peuvent partir : ainsi le voyage de l'Espérance ou la semaine à

Ronce-les-Bains en octobre ont permis à certains de rompre leur isolement et de profiter de l'air marin.

Le groupe convivial reprendra dans le courant de l'année 2022.



Ouverture le mardi de 9 h 30 à 12 h,

le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h 30 à 17 h.

Pour une demande particulière, l'accueil se fait sur rendez-vous au 07.71.27.72.71

## LES RANDONNEURS DE BEUGNÉ

L'année a été perturbée par le COVID et donc la marche et la convivialité ont été absentes pendant longtemps.

Cette activité a lieu tous les jeudis après-midi à partir de 13h 50, en fonction de la météo. L'équipe de randonneurs se rassemble sur le parking de la salle des fêtes de Saint Maixent de Beugné pour une marche ouverte à tous.



Les circuits sont définis au départ selon les connaissances de quelques personnes pour une marche de 8 à 10 km environ, aussi bien en Deux-Sèvres qu'en Vendée.

Ce regroupement n'est pas le fait d'une association et chacun engage donc sa responsabilité civile.

Au retour, un goûter est organisé par deux randonneurs définis une semaine à l'avance !

Pour information contacter :

Mme LAFONTAINE Nicole au 05 49 06 05 68

M. MICHAUD Daniel au 05 49 06 14 71

# L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ !

Vendredi 1er octobre 2021 : ce matin Isabelle n'est pas là pour ouvrir les volets de la mairie ! Que se passe-t-il ? Rien de bien grave, Isabelle est à la retraite ! Retraite bien méritée après trente-huit années de service auprès des habitants de Saint Maixent de Beugné.

Cette fonction de secrétaire de mairie, dans une petite commune, est très variée. Cela va de l'état civil à l'urbanisme et aux finances en passant par la gestion du cimetière et la rédaction des délibérations du Conseil Municipal, sans oublier les élections. Isabelle a beaucoup apprécié, pendant

Pendant ces trente-huit années, Isabelle a travaillé avec trois maires différents : M. Sébran de Chabot de 1983 à 2001, puis M. René Bauruel de 2001 à 2020, enfin pendant une bonne année... moi-même. Elle a apprécié ce travail avec les élus (trente-cinq personnes différentes de 1983 à 2021) durant les réunions de conseil et reconnaît qu'ils lui ont toujours fait confiance en l'associant à chaque projet de la commune.

Durant ses années de travail, soixante-sept mariages ont été célébrés à la Mairie de Saint Maixent de Beugné et c'est toujours avec beaucoup d'émotion qu'elle a accompagné le Maire ou l'Adjoint qui célébrait la cérémonie.

C'est elle aussi qui, à chaque location de la salle ou presque, se chargeait de faire la remise des clés et l'état des lieux des locaux, que ce soit en semaine ou le week-end.

Bref, Isabelle fait partie des personnes qui sont les mémoires vivantes de la commune. Elle a réalisé à plusieurs reprises le recensement de la population, occasion pour elle de mettre à jour ses fichiers ! C'est aussi une passionnée de généalogie et c'était un plaisir pour elle de rechercher les liens de parenté entre les familles. Passion qu'elle compte mettre en pratique maintenant qu'elle est à la retraite, pour faire des recherches sur la sienne ! Et comme, pour elle, les archives n'ont aucun secret, nous lui souhaitons « bonne chasse » pour ce projet qui lui tient à cœur.

Isabelle, pour terminer ce petit article, les membres du conseil municipal et moi-même te souhaitons une belle et heureuse retraite entourée des tiens. Nous savons que tu as de nombreux projets et nous espérons que tu pourras tous les réaliser !



Isabelle a commencé son travail au sein de la commune en juin 1983 avec Monsieur de Chabot comme maire. A cette époque le secrétariat de mairie se trouvait au coin de la rue Raoul Bouniot, le déménagement dans les locaux actuels aura lieu l'année suivante.

Pour travailler, elle dispose principalement d'une machine à écrire manuelle, des crayons et une gomme. Petit à petit, son travail de secrétaire de mairie va évoluer et à la fin de sa carrière son principal outil de travail est la souris de l'ordinateur !

Aujourd'hui les conditions ont bien changé, mais Isabelle a toujours eu à cœur de proposer à chaque citoyen le service public qui lui est dû. Et de ce côté-là, je peux vous assurer qu'elle n'a pas compté ses heures pour remplir sa mission !

son activité, cette diversité des tâches. De plus, comme elle était seule à les remplir, elle pouvait organiser sa journée à sa guise !

Au début de sa fonction, toutes les délibérations, actes et documents étaient rédigés à la main. Isabelle se rendait aussi chaque semaine à la Trésorerie de Coulonges pour transmettre les documents nécessaires à la gestion de la commune. Elle était également sollicitée pour rédiger les fiches familiales d'état civil, les cartes d'identité ou passeports, voire les permis de chasser. Aujourd'hui, toutes ces opérations sont dématérialisées. Et le plus grand regret d'Isabelle a été, au fil des années, cette perte des relations humaines, de ce lien qui pouvait se tisser avec les personnes que l'on côtoie régulièrement. Finalement elle pouvait se sentir parfois bien seule devant son écran d'ordinateur !



# TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2021

Chaque année, la municipalité s'engage à améliorer le quotidien de ses concitoyens dans la limite du budget d'investissement voté en conseil municipal.

En 2021, ces investissements ont concerné plusieurs chantiers :

- **Aménagement dans le cimetière** d'un espace dédié à l'inhumation des défunts incinérés. Installation de caves-urnes et d'un puits de dispersion de cendres ainsi que d'une colonne du souvenir (montant des travaux : 9892 € HT).



- **Mise aux normes de la réserve incendie de Fauris** par la pose d'une outre (montant des travaux : 9954 € HT).

Cet aménagement, utile aussi bien aux habitants de Saint Maixent de Beugné qu'à ceux de Saint Laurs, a été financé à hauteur d'un tiers par la commune de ces derniers.



Ces deux premiers chantiers ont été subventionnés à 50% par le Conseil Départemental dans le cadre de son appel à projet « 1000 chantiers ».

- **Création de deux nouveaux appartements locatifs** au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Ces logements neufs de type T2 habités depuis cet automne, ont été financés à 80% par des aides de l'Etat, de la région et du département (montant estimé des travaux : 67000 € HT).

- **Création d'un parking à côté de la place de l'église.**

Cette nouvelle aire de stationnement, prise en charge à 40% par le plan de relance du Conseil Départemental, s'inscrit comme la première étape de l'aménagement et de la sécurisation routière du centre bourg. Permettant à une quinzaine de véhicules de stationner, elle vise à redonner de l'esthétique à la place de l'église et à désencombrer les trottoirs de la Grand'rue (montant des travaux : 4403 € HT).



- **Création du site internet** : [www.saintmaixentdebeugne.fr](http://www.saintmaixentdebeugne.fr)

La commune s'est doté au printemps 2021 d'un site internet, créé par Stendy Mallet, pour un coût de 1626 € et subventionné à 80% par les Services de l'État pour la transition numérique.

Inscrivez-vous sur le bas de la page d'accueil et vous recevrez sur votre boîte mail une alerte à chaque nouveau message publié.

Aujourd'hui indispensable, ce site vous renseigne sur toute l'actualité municipale et associative de la commune. Vous y trouverez également des liens vers les différents organismes intercommunautaires ainsi que les démarches administratives. Il vous permet aussi d'effectuer la pré-réservation des salles communales, directement via le site ou bien en envoyant un message sur la boîte mail de la commune.

- **La voirie**

Des constatations sur le terrain à propos de la dégradation de certaines chaussées ont amené la Municipalité à conduire la remise en état de la route de Sezais pour un montant total de 8075 € HT). Ces travaux de voirie ont été financés à 60% par le Département

dans son plan de relance. La mairie a financé le restant et a fait réaliser les travaux par l'entreprise Bonneau située à Ste Ouenne.



Le conseil municipal a décidé de prioriser la réfection des routes les plus abîmées et les plus empruntées. C'est pourquoi, fort de cette décision, il a engagé la remise en forme de la rue de la Robinerie ainsi que la Grand'Rue, du Calvaire aux Chapelonnières. La Communauté de Commune a entièrement financé ce projet qui a été réalisé par l'entreprise Eiffage. Précisons que de l'enrobé a été appliqué aux endroits les plus sollicités afin d'éviter une détérioration rapide de la voirie.



Le débarnage et le curage des fossés sont des chantiers permanents. En 2021, les fossés de la route des Orelles, de la route de la Bruyère et du chemin menant au bois des Tibleries ont été remis en état par l'entreprise Chaigneau de Saint Laurs.



évident qu'il faut prendre en considération le débarnage et le curage de ceux-ci.



Pour le confort de tous lors de nos déplacements dans notre commune, il est important d'avoir une voirie saine. Cela passe par des bas-côtés et des fossés entretenus. Il est

Ainsi, afin que l'eau ne stagne plus sur nos routes et qu'elle puisse s'écouler sans encombre dans nos fossés, une attention particulière sera portée à ces chantiers de réfection, comme cela l'aura été fin novembre, conjointement avec la commune de Saint Laurs, au lieu-dit la Gabauge.

## DOSSIERS EN COURS

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir) sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

La mise en œuvre du Plan comprend au moins :

- L'alerte et la mobilisation des membres gestionnaires de la crise.
- La localisation de l'évènement sur la commune.
- La détermination de la « zone de danger » et son « périmètre de sécurité ».
- La mise en place si nécessaire d'itinéraires de déviation.
- L'information à la population par tous les moyens de communication possibles.

- La sélection de sites d'accueil ou d'hébergement, ainsi que la mise en œuvre de la logistique.

- L'organisation du retour à la normale.

*Les évènements qui peuvent demander le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde sont les suivants :*

- Risques naturels et climatiques : inondations, feux de forêts, séismes, canicules, tempêtes (vent violent), orages, cyclones, tornades, verglas...
- Risques technologiques : accident industriel, accident lors du transport de matière dangereuse.
- Risques sanitaires : pollution de l'air, pollution du réseau d'eau potable.
- Des accidents de grande ampleur, par exemple lors d'une manifestation, d'un rassemblement.

Un groupe de travail de l'équipe municipale a commencé à rédiger ce Plan Communal de Sauvegarde en répertoriant les risques potentiels sur la commune et en recensant les personnes susceptibles d'apporter leur contribution pour une meilleure gestion de la « crise ».

Lorsque ce Plan Communal sera validé par les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), une réunion d'information

avec les acteurs concernés sera organisée.

### Projet Eolien

Suite à l'interruption des tractations par l'obligation faite à l'entreprise Valeco, porteuse du projet, de régler un problème en lien avec l'aérodrome de Fontenay-le-Comte, la commune n'en a plus eu aucune nouvelle durant l'année écoulée.

### Boîtes à livres

Afin de donner suite à la récupération pour la commune d'une importante collection d'ouvrages par un administré et en attendant de pouvoir aménager un espace-bibliothèque à la Mairie, il a été décidé de faire fabriquer des boîtes à livres qui seront installées dans un premier temps dans les abribus de la place de l'église et de Faur. Vous les verrez bientôt et pourrez profiter de cet accès gratuit à la culture.

Le principe ? Choisir un livre, le faire circuler éventuellement et le remettre dans l'une ou l'autre boîte, voire en déposer un autre... Il y aura du choix pour les grands et les petits et nous veillerons au réapprovisionnement de ces espaces culturels communaux.

### Cimetière

Bien des visiteurs venus sur la tombe de leurs défunts s'inquiètent, voire s'offusquent, à raison diront les uns, à tort leur rétorqueront d'autres, de l'état actuel du cimetière.

Alors qu'en est-il ? Et pourquoi ?

Si, dans les décennies passées, nous nous étions habitués à voir des allées et des espaces entre les tombes vierges de toute végétation, il va falloir changer notre regard pour une simple et louable raison : les collectivités ont désormais l'interdiction d'employer les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries. C'est un choix écologique, qui engage le présent et l'avenir en protégeant les employés communaux, les usagers et l'eau et nécessite de la part de tous et de chacun de la patience et de la tolérance en attendant que la nouvelle gestion de l'espace (arrachage mécanique, traitements alternatifs, enherbement maîtrisé, appel à des bénévoles...) obtienne des résultats visibles.

Si chacun entretient, se montrant ainsi responsable, la surface de sa concession, cela contribuera également à l'embellissement des lieux.

Quoi qu'il en soit, la nature reprend ses droits dans nos cimetières. A nous, élus et usagers, de faire en sorte que cela soit le plus esthétique possible, dans le respect des défunts et de leurs familles.

### Trottoirs du bourg

Dans le même esprit de gestion écologique des espaces communaux, il a été décidé au printemps dernier, avec l'aide de l'association Beigné Patrimoine, de fleurir les trottoirs du bourg en semant des mélanges rustiques (eschscholtzia et autres). Le pied de l'église et la Grand'Rue ont déjà été ainsi ornements : l'opération sera poursuivie au printemps prochain. N'hésitez pas à vous joindre à cet élan en fleurissant les abords de vos maisons.

### Chaudière salle des Fêtes

Un chantier à venir : le chauffage de la salle des fêtes ! L'existant montre de grands signes de faiblesse et nécessite un remplacement, qui est encore à l'étude. Mais pour offrir de bonnes conditions de location de notre salle, réhabilitée durant le confinement et qui a retrouvé son public, nous nous devons de la pourvoir d'un système de chauffage efficace. Ce sera chose faite durant l'année à venir.

### Défibrillateurs

Les communes ayant l'obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'équiper leurs ERP (Etablissement Recevant du Public) de catégorie 5 (c'est le cas de la salle des fêtes) d'un défibrillateur cardiaque, le traitement de ce dossier est en cours. Une réflexion est menée sur la nécessité d'en installer un également au stade...

## BIENVENUE DANS UN CIMETIÈRE VERT



AVEC L'EFFORT DE  
TOUS,  
POUR LE BIEN DE  
TOUS, AUJOURD'HUI  
ET DEMAIN

### Pourquoi ce changement d'aspect de notre cimetière ?

La loi interdit dorénavant aux collectivités d'employer les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries. C'est un choix écologique, qui engage le présent et l'avenir en protégeant les employés communaux, les usagers et l'eau si précieuse.

Cela nécessite de la part de tous et de chacun de la patience et de la tolérance en attendant que la nouvelle gestion de l'espace (arrachage mécanique, traitements alternatifs, enherbement maîtrisé...) ait des résultats visibles.

**MERCI À TOUS DE VOTRE COMPRÉHENSION ET DE VOTRE AIDE**

# QUOI DE NOUVEAU À LA BAZINIÈRE DEPUIS NOTRE DERNIER ARTICLE QUI DATE DE 2002 ?

Eh bien, en 2007, Daniel Chauveau a pris sa retraite et son associé Philippe Olivier en a profité pour partir vers d'autres horizons. La ferme a été reprise par trois de ses salariés : Thierry Chauveau, Vincent Bizon et Muriel Olivier. Et depuis, les projets se sont succédé à un rythme soutenu.

Sur l'atelier de production, depuis le printemps 2013, c'est un robot qui assure la traite des vaches. Puis il y a eu la construction d'un bâtiment pour les veaux, l'agrandissement de la stabulation et la construction d'un hangar avec des panneaux photovoltaïques. En 2018, un nouveau bâtiment voit le jour pour engranger le foin. Ce dernier est récolté sur pied et déposé en vrac dans le hangar, où il est séché par un système de ventilation.



En 2002, seulement cinq personnes travaillaient à la production de yaourts et fromages blancs. Aujourd'hui, ils sont huit à œuvrer sur la partie transformation, secrétariat et commercialisation.



Il faut dire aussi que la quantité de lait transformé est passée de 270 000 l en 2007 à 550 000 l en 2021.

Côté commerce, là aussi, bien des changements depuis 2002 : d'abord l'investissement avec d'autres associés dans un magasin de producteurs sur Niort en 2009, à savoir « Plaisirs Fermiers » et la mise à disposition des yaourts dans quatre autres magasins « Plaisirs Fermiers ». La ferme propose aussi ses produits auprès des collectivités et cantines scolaires au travers de la plateforme Résalis, association créée en septembre 2016 et dont Thierry Chauveau est co-président.

Et bien sûr il y a eu la création de nouveaux produits pour élargir la gamme de yaourts à proposer à la clientèle avec dans un premier temps les yaourts au sucre de canne qui ont vu le jour en 2008, puis les yaourts au citron au printemps 2016.

Voilà l'essentiel des nouveautés sur « la partie ferme » qui a vu ses effectifs passer de deux personnes en 2002 à trois aujourd'hui.



En ce qui concerne l'atelier de transformation, le principal changement technique est intervenu en 2004 avec l'installation dans le bâtiment actuel de la nouvelle ligne de production. Du coup, ce ne sont plus des pots individuels qui sont utilisés mais des pots thermoformés. A cela se sont ajoutés au fil des années une nouvelle cuve de pasteurisation et des agrandissements des chambres froides existantes. Puis en 2019, la ferme a investi dans une machine pour effectuer le packaging des yaourts.

## La Ferme a aussi plusieurs labels à son actif :

- Elle fait partie du réseau « Bienvenue à la ferme » depuis 2004 et accueille en année « normale » environ 1000 élèves par an qui, lors de leurs sorties pédagogiques, vont découvrir le métier d'agriculteur et transformateur.
- Elle obtient le label « Bleu Blanc Cœur » en 2011 grâce à une alimentation du troupeau à base de luzerne et de foin, riches en oméga 3.
- En 2019 la ferme obtient le label « Haute Valeur Environnementale » qui est une reconnaissance officielle du Ministère de l'Agriculture pour la protection de la biodiversité et le respect de l'environnement.

Dernier challenge en date en cette année 2021 : le souhait pour la ferme de ne plus dépendre de la laiterie pour ses excédents de lait et donc de transformer tout le lait produit par les vaches. Cela a obligé les trois associés à investir dans un nouveau bâtiment qui est sorti de terre fin 2020 pour créer un atelier de fabrication de tommes. La « tomme de la Bazinière » sera commercialisée durant le premier semestre 2022 à la ferme et dans les magasins « Plaisirs Fermiers » principalement. Le principe est de transformer en fromage affiné de trois à six mois le lait qui n'est pas utilisé pour la production de yaourts.



Alors un conseil, rendez-vous vite à la ferme pour déguster ce nouveau produit qui surprendra vos papilles et enchantera vos convives pour une soirée raclette par exemple !!



## Une association, créatrice d'emploi



Depuis 1987, nous oeuvrons pour l'emploi et pour une économie sociale et solidaire.



L'AICM représente **26 salariés** à temps plein.



Nous répondons aux besoins en personnels de **170 clients (entreprises, collectivités, associations et particuliers)** par an.



**67%** de nos salariés trouvent un emploi durable ou entrent en formation qualifiante.

## Une association solidaire



Nous accompagnons des **demandeurs d'emploi** dans leur parcours professionnel.

Nous organisons **des ateliers collectifs sur la mobilité, sur la santé et l'alimentation.**



Nous développons **des actions de formations.**

Nous proposons **des prestations de coiffure et d'esthétique** aux familles sous conditions de ressources.

## Rejoignez-nous!

L'AICM recherche des bénévoles :



- pour intégrer le conseil d'administration et participer à la gestion stratégique de l'association,
- pour aider dans le développement d'actions (mobilité, communication, etc.).

Vous êtes intéressés, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

## Où nous trouver?

Nous intervenons sur le Sud de la Gâtine.



Vous pouvez :

- nous contacter par téléphone au 05.49.63.28.22
- ou par mail à [aicmaccueil@gmail.com](mailto:aicmaccueil@gmail.com),
- suivre notre actualité sur notre page facebook : [@AICMMazieres](https://www.facebook.com/AICMMazieres).

### un Temps pour Soi

## Maison d'Accueil et de Loisirs

79240 Saint-Paul-en-Gâtine (proche de L'Absie)

Cette maison accueille des personnes âgées autonomes.

L'objectif est de rompre l'isolement social et de développer la créativité

Nous organisons des sorties culturelles par exemple:  
Odyssée Nature, chocolaterie, Centre Minier, Bowling, cinéma, différents musées et châteaux...

Nous pouvons assurer le transport dans un rayon de 20 km.

Différentes formules d'accueil sont disponibles de 9 à 25€

**1 Journée est OFFERTE** (reste à charge le repas de 9€)

**Renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter Cindie et Delphine**

par mail: [delcin.poursoi@gmail.com](mailto:delcin.poursoi@gmail.com)

par téléphone: 06.18.14.37.64 / 06.13.90.12.95

**L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?**



Savez-vous qu'au niveau national **7% de la population** est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de **ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer** ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes **luttent pour cacher ces réalités** : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas

pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... **ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien**. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

**L'association CLÉ (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de la Gâtine**. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner. CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.



L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrions les faire reculer.

**Association CLÉ : Communiquer Lire Écrire**  
 7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay  
 Des permanences ont aussi lieu à Secaudigny et Moncautant-sur-Sèvre  
 Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89  
 Site Internet : [associationcle.fr](http://associationcle.fr)  
 Facebook : [facebook.com/associationcle.fr](https://facebook.com/associationcle.fr)



**La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :**

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- L'accompagnement mobilité
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- La participation au projet jeunesse
- La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- Espace Régional d'Information et de Proximité

**Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine**

13 boulevard Edgar Quinet,  
 79200 PARTHENAY  
 05 49 94 23 46

[mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr](mailto:mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr)

**Permanence Mission Locale**  
 À Coulonges-sur-l'Autize  
 Centre communal  
 Tous les mardis matin

**✓ Guichet numérique des autorisations d'urbanisme  
 Dématérialisation des demandes d'urbanisme**



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc).

En partenariat avec le centre instructeur de la communauté de communes et le SIÉDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique.

Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la

plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes,

## LES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ET ENTREPRISE HORS COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE	PARTICULIER HORS COMMUNE
Location d'une journée	120 €	180 €	110 €	160 €
Location deux jours consécutifs	-	230 €	160 €	210 €
Location trois jours consécutifs	-	-	210 €	260 €
Assemblée Générale (une par an)	Gratuit	-	-	-
Locations des couverts complets	Gratuit	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.

### LES TARIFS POUR LA SALLE DES ASSOCIATIONS

	Commune		Hors commune	
	Association	Particulier	Association	Particulier
Location pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	-
Location avec repas	20 €	40 €	-	50 €
Location des couverts	Gratuit	Gratuit	-	Gratuit

## TARIF POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL DE L'INTERSOCIÉTÉ

	Buvette 15 x 3	Remorque frigo
Membre Intersociété (Amicale Foot Chasse)	20 €	50 €
Habitants de Saint-Maixent-de-Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

### Tarifs des concessions du cimetière :

Concession pour caveau (30 ans) : 50 € / Concession pour caveau (50 ans) : 100 €  
 Cave-urne : 30 ans : 250 € / 50 ans : 500 €  
 Plaque pour le jardin du Souvenir : 75 €

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### Formalités administratives en un clic :

Demande en ligne de son permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), puis dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national ».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

### Quelques coordonnées essentielles :

#### Gendarmerie :

5, route de St Pompain à Coulonges sur l'Autize  
 Tél. 05 49 06 10 63

#### Pompiers :

Chemin des Chalonnères à Coulonges sur l'Autize  
 Tél. 05 49 06 10 27

#### Assistantes maternelles :

Contactez le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Coulonges au 05 49 16 08 45

### Artisans et commerçants dans la commune

**BÉNÉTEAU Patricia**, magnétiseuse : 06 75 84 07 57  
[www.patriciabenetateau.com](http://www.patriciabenetateau.com)

**BESSELIÈRE Pierre**, artisan peintre en bâtiment décoration : 05 49 75 22 32

**CHARRIER Vincent**, artisan électricité, chauffage, plomberie : 06 27 75 57 41

**FERME DE LA BAZINIÈRE**, vente Yaourts Vente de yaourts tous les jours ouvrables (sauf mercredi après-midi) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : 05 49 06 16 65  
[www.labaziniere.fr](http://www.labaziniere.fr)

**GRELIER Aurélien**, exploitant forestier et vente de bois de chauffage : 09 74 56 36 10 [www.sevres-bois.fr](http://www.sevres-bois.fr)

**LAVOIE Jérôme**, commerce bar-restaurant Le Fournil : 05 49 05 50 07

**RENOUX Benoît**, artisan menuiserie générale, cuisines, ébénisterie : 05 49 06 01 13 [www.benoit-renoux.fr](http://www.benoit-renoux.fr)



**Pour joindre la Mairie**

**Ouverture du Secrétariat :**  
**les lundis, jeudis, vendredis de 9h à 12h30**  
**Le mardi 15h à 18h**

**Tél/Fax : 05 49 06 12 15**  
**Courriel : [st-maixent-beugne@wanadoo.fr](mailto:st-maixent-beugne@wanadoo.fr)**  
**Site Internet : [www.saintmaixentdebeugne.fr](http://www.saintmaixentdebeugne.fr)**